

- Un questionnaire pour en savoir plus
- Journées d'automne de la FSU-retraités
- Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge
- Quand le capitalisme défie les lois de la pesanteur

Un questionnaire pour en savoir plus

La loi d'adaptation de la société au vieillissement, attendue par les retraités et proclamée à grand bruit, a finalement accouché d'une souris. Loin de répondre aux besoins de la perte d'autonomie qui nécessiteraient un montant de 7 milliards d'euros, la CASA prélevée sur les seuls retraités, d'un montant inférieur à 700 millions, est loin du compte. Et nous savons qu'une partie de cette somme est détournée de sa destination initiale.

Le Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge ne voit dans les personnes âgées que des seniors aptes au travail et des vieux, dépendants ou indigents, qui méritent quelques sollicitudes.

Les retraités ont disparu des radars. Après avoir fait du 29 septembre 2016 une journée qui a mobilisé les retraités dans les départements, le groupe des 9 a décidé de lancer un questionnaire sur la situation des retraités. Il va sous peu être mis à la disposition des sections départementales des organisations engagées.

Il s'agira de mettre à jour la perception que se font les retraités de leurs situations matérielles, de l'évolution de leurs revenus, de saisir les inquiétudes qui pèsent sur leur avenir. La question de la charge financière qu'impliquerait une éventuelle perte d'autonomie ne peut être écartée.

Sans présumer des conclusions à tirer de ce questionnaire à grande échelle, elles mettront certainement à mal l'image du retraité « personne favorisée ». La vérité devrait être plus nuancée, voire accusatrice des politiques austéritaires qui nous sont imposées.

Nous disposerons là d'un outil militant à utiliser sans parcimonie. Le 30 mars une nouvelle journée de mobilisation est programmée. Elle intégrera dans ses revendications les enseignements du questionnaire.

Guy Ayats

JOURNÉES D'AUTOMNE DE LA FSU-RETRAITÉS

Après une matinée consacrée à l'aide à la personne, avec les aides à domicile, ces «femmes au travail invisible», deux interventions ont été unanimement appréciées :

- **Chrystelle AVRIL**, jeune sociologue enseignante, auteure de : «les aides à domicile - un autre monde populaire» Ed La Dispute
- **Dominique VATRIN**, sénateur communiste, co-auteur du rapport sénatorial : «Aide à domicile : un système à bout de souffle à réformer d'urgence».

Au cœur des préoccupations : formation, qualification, statut, reconnaissance, place dans la loi d'adaptation de la société au vieillissement.

Chrystelle AVRIL a effectué un travail de recherche qui a débouché sur une thèse. Nous sommes en région parisienne. Chrystelle rencontre des aides à domicile pour personnes âgées dépendantes. Elle décide de s'investir dans une association d'aide à domicile. Elle devient stagiaire, suit ces personnes, doit se faire accepter.

Leurs missions : le ménage, la cuisine, les courses, tenir la maison propre dans la journée pour plusieurs personnes dépendantes.

Qui sont-elles ?

Des femmes, de milieu populaire, en difficulté et/ou en précarité, des travailleuses pauvres, avec un temps partiel important, souvent issues de l'immigration ou des Antilles françaises. Les tensions racistes existent, entre collègues, mais également avec certaines personnes âgées. Le préjugé racial est fort, il faut parfois savoir faire profil bas.

Elles ne vivent pas toutes les mêmes situations (conjoint, famille, etc.) et ont une approche différente de leur travail.

Elles le font par nécessité et en éprouvent une honte. Pourquoi ? Elles ont la quarantaine, ont déjà travaillé dans d'autres secteurs, dans un métier qui leur plaisait. Puis licenciement, divorce, autres difficultés... Elles sont entrées par défaut dans ce travail, ont besoin de leurs parents car le salaire est insuffisant. D'où un sentiment de honte par rapport au voisinage et à l'espace public du quartier.

suite page 2

Deuxième AG de retraités à la MJC de Narbonne

le mardi 21 mars prochain.

L'après-midi : une réflexion sur la **Sécurité Sociale** dont on vient de fêter les 70 ans. **Michel Etiévent**, historien-écrivain, animera le débat.

En soirée, au cinéma CGR de Narbonne, la FSU organise la projection du film de Gilles Perret «**La Sociale**», l'histoire de la Sécurité Sociale depuis son concepteur Ambroise Croizat.

La projection sera suivie d'un débat avec **Michel Etiévent**, acteur dans le film.

Soirée ouverte à tout public.

**JOURNÉES
D'AUTOMNE
DE LA FSU-
RETRAITÉS**des 7 et 8
décembre 2016

Elles ont une culture ouvrière de par leur ancien métier, elles s'accrochent, s'opposent même : dans la précarité, on ne peut pas être corvéable à merci au niveau des amplitudes horaires, des remplacements au pied levé. C'est la question du niveau des soins pour personnes âgées dépendantes qui est posée. Même si ce n'est pas leur truc, elles font ce travail avec une énorme énergie, tissant des relations quasi amicales avec «leurs» personnes âgées.

D'autres le font par nécessité et en éprouvent une satisfaction. Parce qu'elles viennent souvent d'un milieu pauvre tenter leur chance dans la région parisienne. Elles aiment s'occuper des personnes âgées, ayant souvent travaillé comme domestiques dans des familles aisées. Ce travail est souvent le premier et elles en sont fières.

Par nécessité financière elles acceptent de s'investir dans le soin, de faire beaucoup de samedi-dimanche, de remplacements, des amplitudes horaires importantes... Elles travaillent chez des personnes qui ont des besoins le soir. Elles ont développé des relations avec des personnes souffrant d'affections particulières, avec dépendances psychiques et physiques.

En résumé, pour toutes, des conditions de travail difficiles (souvent des fractions d'intervention de quinze minutes à peine), de grandes amplitudes horaires, une grande flexibilité de l'emploi, avec des démissions et en plus ... parfois des licenciements.

Une autre approche

Dominique VATRIN a présenté une autre approche : nous sommes en province, en milieu rural (le Nord), avec des femmes le plus souvent, qui ont pris ce métier suite à des licenciements pour rester sur place, avec une stabilité familiale. Il met aussi l'accent sur les difficultés financières des associations, des départements, pointant le désengagement de l'État. La question est la véritable reconnaissance de ces métiers.

Constat : salaire moyen mensuel de 832 euros avec beaucoup de temps partiel, grande précarité, problème de respect du droit du travail, montée en flèche des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Le «turn-over» est important dans ce secteur : grande précarité, difficulté de recrutement pérenne et même des licenciements à l'horizon. Les petites structures disparaissent (difficultés de recrutement et de financement), absorbées par des plus grandes. L'esprit associatif s'estompe. Un rapport de chef d'entreprise s'installe. C'est dommageable pour tout le monde.

Le constat de l'isolement est accablant à tout niveau : employés, personnes âgées et structures.

La nécessité de redonner du respect aux employés, aux personnes âgées, mais aussi aux structures s'impose. Les aides à domicile ne sont ni des auxiliaires de vie, ni des infirmières.

Des propositions convergentes

Chrystelle AVRIL, constatant que ces aides à domicile ne sont pas à temps partiel mais payées partiellement, propose la création d'espaces collectifs sur leur lieu de travail afin qu'elles puissent discuter entre elles. Les interventions d'une infirmière, d'une psychologue s'avèrent souhaitables pour le suivi, l'aide, le recadrage de certaines pratiques. C'est un accompagnement, mais encore faut-il qu'existe une formation.

Pour Dominique VATRIN, la loi d'adaptation de la société au vieillissement est devenue une loi de misère, alors qu'elle devait dégager des pistes intéressantes d'une véritable professionnalisation et redonner la main aux départements afin d'assurer un véritable service public et une règle nationale avec des objectifs et une déclinaison départementale.

Autres propositions fortes :

- la mise en place d'une contribution de 0.3 % sur les dividendes. Elle doublerait la CASA, acquittée actuellement par les seuls retraités. Cette proposition n'a pas été votée par le Sénat.
- les risques de perte d'autonomie devraient être traités par la Sécurité Sociale avec la création d'un cinquième risque de la branche maladie, ce serait pertinent sur la durée.

Mais est-ce bien dans l'air du temps ? À nous de le dire.

Alain Ferriol

Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge : sous le choix des mots, tout un programme...

Il n'y a pas de mots innocents, tous sont porteurs de sens, même les absents ! Surtout dans la prose des écrits ministériels.

Attention à leur acceptation sans analyse ! Décryptés, ils révèlent toute une pensée politique, toute une conception de la société, souvent bien inquiétante.

Ainsi, dans l'un des deux documents préparatoires à l'installation du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Âge, parus en décembre 2016, on apprend que l'une des orientations arrêtées sera «de trouver un juste équilibre entre les seniors les plus jeunes tournés vers l'emploi et les plus âgés en situation de dépendance.»

Mais où sont les retraités ?

Première observation. Un mot a été totalement banni du document, «retraités». Et avec lui, son lien au monde du travail et aux droits qui l'accompagnent !

Pour les rédacteurs bien pensants du moment, il n'y aurait plus que des «seniors», relevant d'un lexique sans saveur, ni histoire. Du moins de l'histoire des luttes, des conquêtes sociales, du progrès à laquelle renvoie cette dénomination qui nous est chère : «retraités»... Ce n'est pas anodin !

Et de ces «seniors» ainsi nommés, la préoccupation exclusive et équilibrée (?) du Haut Conseil porterait sur deux catégories, définies par d'uniques critères de rapport à l'emploi ou de problème de santé... C'est-à-dire ceux qui seraient susceptibles de rester dans la sphère économique et ceux qui, âgés et malades, seraient dans la dépendance - pour reprendre leur expression.

... dans la logique politique qui les fait disparaître.

Mais pour en mesurer la véritable teneur, cette dite préoccupation doit être replacée dans la logique qui a guidé les politiques de ces dix dernières années et qui s'est traduite, dans ces deux domaines «privilegiés», par un allongement de la durée du travail notamment avec des reports de l'âge légal du droit à la retraite ainsi que par le refus d'une prise en charge de la perte d'autonomie par la solidarité nationale.

Ces réalités ne peuvent être ignorées. Elles éclairent le «souci» ministériel d'un sens politique que l'on voudrait bien nous faire oublier sous des termes techniques ou administratifs d'une neutralité ou banalité apparente.

Quant à la vie des autres millions de retraités -comme nous tous- avec leur place et activité sociale et citoyenne, leurs problèmes et leurs revendications, à l'évidence, ce n'est pas à l'ordre du jour, ce n'est pas la priorité de l'orientation de ce Haut Conseil...

Il y a bien là sous ces mots, ces oublis, ces silences, tout un programme qui se dessine avec ses choix et ses insuffisances et qui mérite d'être mis au grand jour et remis en cause.

Jean Pierre Maisterra

Quand le capitalisme défie les lois de la pesanteur

Lecteur de Médiapart, deux articles consécutifs ont éveillé mon attention. Ils rendaient compte de deux rapports livrés par deux ONG, l'un émanant d'OXFAM, sur les inégalités des revenus, l'autre, rédigé par Amnesty International sur la montée des mesures sécuritaires en Europe.

OXFAM titre : «huit milliardaires égale la moitié de la planète». Ces huit personnes au patrimoine de 426 milliards possèdent autant que les 3,6 milliards des plus pauvres de la planète. En France, qui n'est pas trop en reste, 21 milliardaires possèdent autant que les 40 % les plus défavorisés. L'élargissement du champ d'investigation donne une idée des progrès accomplis en quelques années. En 2009, 793 milliardaires possédaient 2400 milliards de dollars ; en 2016 leur fortune s'élève à 5000 milliards de dollars, soit une progression de 11 % par an. C'est nettement plus fructueux que la Caisse d'épargne. Début janvier, les PDG du CAC 40 ont empoché en 4 jours autant qu'un smicard sur une année. Alors que le PIB mondial a plus que doublé en 30 ans, l'immense majorité de la population n'en a quasiment rien vu.

suite page 4

Quand le capitalisme défie les lois de la pesanteur

Cette situation inquiète en haut lieu. Pour B. Obama, «Il ne peut y avoir de stabilité dans un monde où 1% de l'humanité détient autant de richesses que le reste de la planète» ; pour les participants du dernier forum de Davos, les inégalités constituent un des plus grands périls de 2017.

Force nous est de constater que le ruissellement¹ a tendance à s'assécher. Mais qu'est-ce qui fait que les lois de la pesanteur sont à ce point contrariées ? Y aurait-il des barrages à «faire péter» ?

Une avidité des riches, sans bornes

Le rapport nous donne des éléments de réponse. L'évasion fiscale à l'échelle internationale et l'évitement de toute imposition sont les piliers de ce système d'accumulation. Nous aurions à faire à un capitalisme de connivence où, avec leur position d'influence, les plus riches écrivent les lois et réglementations à leur profit au détriment de l'intérêt général. Cette avidité des riches, sans bornes, se traduit par une stagnation dans les pays développés. Dans les pays en voie de développement, c'est le quasi esclavage pour 21 millions de travailleurs qui rapporterait plus de 150 milliards. Les tristes perspectives d'emploi ont posé les fondations pour la montée des populismes (Brexit, élection de Trump, un vent mauvais repoussé de justesse en Autriche, la montée des extrêmes droite en Europe). Pour autant, les participants de Davos disent ne pas comprendre ce qui se passe.

Libertés publiques en danger

Que nous indique le rapport d'Amnesty ? Quatorze pays de l'Union Européenne ont adopté des lois d'exception. Elles devraient être un rempart contre le terrorisme mais à y regarder de plus près, le scepticisme domine. Les mesures prises, le plus souvent à la hâte en procédure accélérée, s'avèrent être dangereuses pour les libertés publiques. Elles vont jusqu'à prendre pour cible les réfugiés et les migrants, les défenseurs des droits humains, les militants opposants politiques, les minorités. Les poursuites envers les lanceurs d'alerte continuent. La France fait l'objet du plus long développement, les pouvoirs parlementaires et judiciaires cèdent le pas devant l'exécutif. Après les attentats, moins de 1 % des 3000 perquisitions à domicile visaient une menace terroriste. Par contre des militants écologistes ont été assignés à résidence lors de la COP 21, d'autres, opposés à la loi travail ont été interdits de manifestation. Des syndicalistes d'Air France, ceux de Continental ont été durement punis, des sanctions sont prises contre les aidants des sans-papiers.

Pour résumer la situation, nous avons d'un côté, un capitalisme prédateur qui vise à pousser ses avantages dans tous les domaines en aggravant les inégalités à un niveau jamais atteint. De l'autre des forces qui résistent en dépit de la morosité et de la résignation ambiantes : Syriza en Grèce, Podemos en Espagne, l'opposition syndicale déterminée contre la casse du droit du travail promue par la loi El Khomri et les Nuits Debout, la montée de courant progressiste avec Jeremy Corbyn au Royaume Uni. Bien qu'inquiets des conséquences possibles de leurs dérives, ceux de Davos et leurs relais gouvernementaux n'entendent pas y mettre fin. Pour eux toute velléité d'opposition doit être combattue par des moyens qui vont jusqu'aux mesures les plus autoritaires mettant à mal les libertés démocratiques.

Le mouvement syndical doit s'unir pour lutter contre l'austérité et les mesures liberticides qui l'accompagnent. Il en va de l'intérêt des 99% qui ont besoin de perspectives d'émancipation.

Guy Ayats

¹ Le ruissellement est une «théorie» néolibérale, plutôt un enfumage, qui voudrait nous laisser croire que l'enrichissement des plus fortunés profiterait à tous par une sorte de ruissellement.